

Audiences manquées

Si vous ne répondez pas à une assignation le jour de ou avant la date d'audience, vous recevrez une décision par la poste qui pourrait estimer que vous êtes, par défaut, en violation des charges contre vous et vous devrez alors payer une amende plus élevée.

Si vous recevez une décision qui juge que vous avez commis une infraction, deux options s'offrent à vous :

- Payer la pénalité et toutes les pénalités supplémentaires qui ont pu être imposées.

..... OU

- Demander une nouvelle audience.

La demande pour une nouvelle audience DOIT être déposée à l'aide du formulaire *Request for a New Hearing After a Failure to Appear* (« *Demande pour une nouvelle audience suivant un défaut à comparaître* ») disponible sur le site nyc.gov/oath/missh hearings ou bien dans tous les emplacements OATH Hearings Division. Les instructions pour remplir la demande se trouvent sur le formulaire et sur le site Web de l'OATH.

En général, vous ne pouvez demander une nouvelle audience qu'une seule fois pour chaque assignation qui est en défaut. Si la demande pour une nouvelle audience est reçue par la OATH Hearings Division dans les 60 jours de la date de l'audience manquée, l'OATH accordera automatiquement la demande sans que vous ayez à fournir une explication sur la raison pour laquelle vous avez manqué l'audience.

Bronx

260 East 161st Street, 6th Floor
The Bronx, NY 10451
Monday – Friday
8:00am – 5:00pm

Brooklyn

9 Bond Street, 6th & 7th Floor
Brooklyn, NY 11201
Monday – Friday
8:00am – 5:00pm

Manhattan

66 John Street, 10th & 11th Floor
New York, NY 10038
Monday – Friday
8:00am – 5:00pm

Staten Island

350 Marks Place, Main Floor
Staten Island, NY 10301
Monday – Friday
8:00am – 5:00pm

Queens

31-00 47th Avenue, 3rd Floor
Long Island City, NY 11101
Monday – Friday
8:00am – 5:00pm

1-844-OATH-NYC (1-844-628-4692)



Joni Kletter
Commissioner & Chief Administrative Law Judge
OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS
nyc.gov/oath



**LE TRIBUNAL DE DROIT ADMINISTRATIF INDÉPENDANT
ET IMPARTIAL DE LA VILLE DE NEW YORK**

La OATH Hearings Division est un Tribunal de droit administratif indépendant qui entend et décide des cas impliquant les assignations émises par les organismes chargés de l'application de la loi dans la ville de New York. L'OATH se distingue des autres agences qui émettent des assignations à comparaître.

Le Centre d'aide

Chacun des emplacements de l'OATH Hearings Division dispose d'un Centre d'aide. Le Centre d'aide offre de l'aide et des ressources afin de venir en aide aux répondants non représentés pour qu'ils puissent se préparer à l'audience. Nous aidons les personnes non représentées à :

- Comprendre les charges retenues contre elles.
- Connaître leurs droits légaux.
- Naviguer le processus de l'OATH.
- Comprendre la façon dont vous devez vous représenter à une audience, faire appel à une décision ou bien les mesures à suivre si vous avez manqué une date d'audience.
- Trouver les ressources légales, l'endroit où les répondants peuvent examiner la loi qui s'applique spécifiquement à leur cas.

Un rendez-vous n'est pas nécessaire. Vous pouvez vous présenter à tout moment avant, le jour même ou après votre date d'audience. Vous pouvez également contacter le Centre d'aide au HelpCenter@oath.nyc.gov

Votre audience

Si vous recevez une assignation à comparaître, vous pouvez contester les charges en participant à une audience de l'OATH. L'audience est votre chance de présenter votre version des faits.

Vous devriez vous présenter avec tout ce dont vous avez besoin pour prouver votre cas, incluant les témoins, les dossiers juridiques et documents officiels, les photos ou tout autre document requis. Le Hearing Officer qui préside sur votre cas peut uniquement examiner les preuves et les déclarations de témoin présentées au cours de l'audience.

Les audiences OATH sont informelles. Vous pouvez vous représenter vous-même, à vos propres frais, ou bien engager un avocat ou un représentant paralégal.

L'OATH vous offre des services d'interprétariat gratuits dans tous ses emplacements en personne ainsi qu'à distance.

Réordonnance

Si vous devez modifier la date de votre audience, appelez le 1-844-628-4692, dirigez-vous sur le site nyc.gov/oath/reschedule, ou bien présentez-vous en personne à l'emplacement de la Hearings Division avant la date d'audience prévue. Chaque partie ne peut effectuer qu'une seule demande de ré-ordonnance.

Admissions/Règlements

Si vous ne souhaitez pas comparaître à une audience et que votre assignation dispose d'une pénalité qui peut être réglée par la poste, vous pouvez alors avouer à l'assignation et payer la pénalité par la poste, en ligne ou bien en personne dans l'un des emplacements de la Hearings Division. De plus, si l'organisme d'application de la loi vous a offert un règlement, vous pouvez accepter le règlement sans avoir à comparaître à l'audience.

Audiences à distance

Certains types d'assignations peuvent être contestées en ligne, par la poste, par téléphone ou bien par webcam le jour même ou avant la date d'audience. Si votre assignation indique « Doit apparaître », vous devez alors vous présenter en personne à l'audience.



Une **audience en ligne** vous permet de **disputer l'assignation en utilisant un formulaire simple disponible sur le site nyc.gov/oath/hearingonline**. Si vous souhaitez obtenir une audience en ligne, le formulaire doit être déposé à la Hearings Division (« Division des audiences ») le jour même ou avant la date d'audience.



Une **audience par téléphone** vous permet de contester l'assignation en parlant à un Hearing Officer au téléphone et en lui indiquant pourquoi vous croyez que les charges sur l'assignation devrait être rayées. Vous pouvez appeler la OATH Remote Hearings Unit au **(212) 436-0777** avant la date d'audience prévue afin de planifier votre audience téléphonique.



Une **audience vidéo (Webcam)** vous permet de contester l'assignation en parlant à un Hearing Officer par conférence vidéo ou webcam et en lui indiquant pourquoi vous croyez que les charges sur l'assignation devrait être rayées. Vous pouvez appeler la OATH Remote Hearings Unit au **(212) 436-0777** avant la date d'audience prévue afin de planifier votre audience vidéo. Celle-ci vous transmettra un lien à l'audience via un email.



Une **audience par la poste** vous permet de contester l'assignation en transmettant une défense écrite à la OATH Hearings Division par courrier ordinaire. Si vous souhaitez obtenir une audience par la poste, vous devez envoyer votre lettre de défense à l'adresse énumérée ci-dessous avant la date d'audience indiquée sur votre assignation à comparaître. Vous pouvez également inclure d'autres documents afin d'appuyer votre cas. **OATH Remote Hearings Unit
66 John Street, 10th Floor
New York, NY 10038**

Faire appel à une décision rendue en audience

Suivant la tenue de l'audience, la OATH Hearings Division vous rendra la décision en main propre ou bien vous la transmettra par la poste. Si vous n'êtes pas d'accord avec cette décision, vous pouvez déposer un appel.

Vous DEVEZ utiliser le formulaire d'appel de l'OATH disponible en ligne sur le site nyc.gov/oath/appeal ou bien dans tous les emplacements de la Hearings Division afin de déposer votre appel. Les instructions pour remplir l'appel se trouvent sur le formulaire et sur le site Web de l'OATH.

Votre appel DOIT être reçu par la OATH Hearings Division dans les 30 jours suivant la date de la décision ou dans les 35 jours si la décision vous a été transmise par la poste.

Le Médiateur

Le Médiateur se doit d'assurer l'équité et la transparence dans le processus de prise de décision de l'OATH en répondant aux questions sur les procédures de l'OATH, en abordant les préoccupations, en traitant les plaintes et en agissant sur les recommandations afin d'améliorer l'OATH.

Vous pouvez communiquer avec le Médiateur en vous présentant à l'un des emplacements du Centre d'aide ou bien en envoyant un email à Ombudsperson@oath.nyc.gov